

RAPPORT N° 00/8-48
Au Conseil Municipal

OBJET

**CONVENTION-CADRE AVEC LE CONSEIL GENERAL
POUR MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES
AU PROFIT DES COLLEGES**

La Loi N° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives a été modifiée par la Loi N° 2000-627 du 6 juillet 2000.

L'Article 40 alinéa II et III impose, d'une part l'obligation de passer des Conventions tripartites entre la Commune propriétaire de l'équipement, l'établissement scolaire et la Collectivité Territoriale de rattachement. Ceci afin de permettre la réalisation des programmes scolaires de l'éducation physique et sportive.

Il précise d'autre part que cette utilisation doit se faire conformément aux dispositions de l'Article 1311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales. Selon ce dernier, une participation financière de l'utilisateur au bénéfice de la Commune, doit être définie de manière conventionnelle entre les parties.

Cette contribution financière aux frais de fonctionnement fait actuellement l'objet de négociation.

Toutefois, de manière dérogatoire, au vu des investissements proposés par le conseil Général pour la mise en conformité de certains équipements utilisés par quelques Collèges ; Il nous est proposé une mise à disposition gratuite à titre exceptionnel.

La Convention cadre transitoire proposée par le Conseil Général présente les principales caractéristiques suivantes :

- parties au contrat : le Conseil Général et la Commune,
- bénéficiaire : les Collèges,
- utilisation à titre gratuit en raison de la participation financière du Département,
- réalisation de travaux de mises aux normes,
- durée égale à un an renouvelable, avec possibilité de dénonciation.

TABLEAU DE REPARTITION

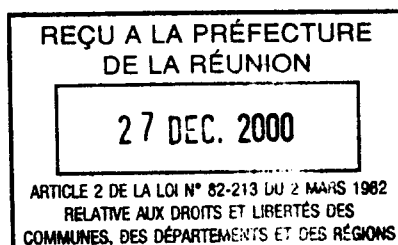
<i>Etablissement</i>	<i>Nature des travaux</i>	<i>Montant</i>
Collège de la Montagne	Réfection du terrain de football & mise en conformité	500 000,00 F
Collège les Mascareignes	Réhabilitation panneaux, grillages, gaines, clôture & construction de vestiaires.	800 000,00 F
Collège J. Reydellet	La Redoute : Réhabilitation 2ème sautoir, aire de lancer, réalisation d'1/2 plateau vert, construction de locaux pédagogiques de rangement.	1 200 000,00 F
	Gymnase la buse : réhabilitation plateaux hand et basket, locaux pédagogiques de rangement.	
Collèges les Alizées et Chaudron	Réhabilitation vestiaires du Mail du Chaudron & cloture	500 000,00 F
Total		3 000 000,00 F

je vous demande, par conséquent :

- De bien vouloir approuver la décision permettant la mise en oeuvre de cette Convention.
- D'autoriser le Maire à la signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



DELIBERATION N° 00/8-48
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 14 décembre 2000

OBJET

CONVENTION-CADRE AVEC LE CONSEIL GENERAL
POUR MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES
AU PROFIT DES COLLEGES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Communes ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu La Loi N° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, modifié par la Loi N° 2000-627 du 6 juillet 2000.

Sur le Rapport N° 00/8-48 du Maire ;

Vu le Rapport de Monsieur Sudel FUMA, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Culture / Animation / Sports / Ecoles et Entreprise Municipale / Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

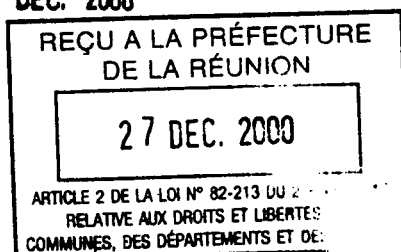
ARTICLE 1

Approuve la décision permettant la mise en oeuvre de cette Convention.

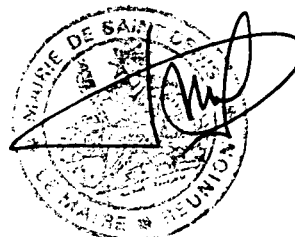
ARTICLE 2

Autorise le Maire à la signer.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis le **21 DEC. 2000**



LE MAIRE
Michel TAMAYA



LISTING DES EQUIPEMENTS SPORTIFS UTILISES PAR LES COLLEGES CONCERNES

NOM UTILISATEUR	NOM INSTALLATION	NOM EQUIPEMENT
CES DU CHAUDRON	COMPLEXE DU CHAUDRON	SALLE DE JUDO
		GYMNASE PELOTE BASQUE
		PLATEAU NOIR
	PISCINE DU CHAUDRON	PISCINE
	SITE DU CHAUDRON	STADE DE FOOT A
STADE DE FOOT B		
CES JULES REYDELLET	COMPLEX JULES REYDELLET	GYMNASE ESCRIME
		PLATEAUX NOIRS
	COMPLEXE DE CHAMP FLEURI	COURT DE TENNIS
	PISCINE DU BARACHOIS	PISCINE
	SITE DE LA REDOUTE	STADE DE FOOT A
		STADE DE FOOT B
PISTE D'ATHLETISME		
CES LA MONTAGNE	PHILIPPE VINSON	PLATEAU NOIR PHILIPPE VINSON
	PISCINE DE LA MONTAGNE	PISCINE MONT
	SITE DE RUISSEAU BLANC	STADE DE FOOT
		PLATEAU NOIR
	SITE DE LA MONTAGNE 7EME	STADE DE FOOT
		PLATEAU NOIR
	GOLF DU COLORADO	GOLF
TENNIS COLORADO MONTAGNE	COURTS TENNIS COLORADO	
CES LES ALIZES	COMPLEXE DU CHAUDRON	SALLE DE JUDO
		GYMNASE PELOTE BASQUE
		PLATEAU NOIR
	PISCINE DU CHAUDRON	PISCINE
	SITE DU CHAUDRON	STADE DE FOOT A
STADE DE FOOT B		
CES LES MASCAREIGNES	COMPLEXE DU CHAUDRON	SALLE DE JUDO
		GYMNASE PELOTE BASQUE
		PLATEAU NOIR
	PISCINE DU CHAUDRON	PISCINE
	COMPLEXE DE DOMENJOD	PLATEAU VERT
STADE DE DOMENJOD		